



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 14 septembre 2026

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution du lot n°1 « Impression supports papiers » du marché n°2026-010COM – Impression, façonnage, conditionnement et livraison de divers supports

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

Présents :

Louis POZZO DI BORGO, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Nathalie VALERY-GRAZIANI, Carulina COLOMBANI, Guy ARMANET, Philippe CIMINO, Jean-Charles LEONARDI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre ORSINI, Laurent PAPAIZIAN, Michel ROSSI, Gilles SIMEONI

Pouvoirs :

Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGO

Nombre de membres composant le Bureau : 15

Quorum : 8

Votants : 15

Pour : 15

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : Attribution du lot n°1 « Impression supports papiers » du marché n°2026-010COM – Impression, façonnage, conditionnement et livraison de divers supports

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 30 mars 2026, qui délègue attributions au Bureau dans le domaine de la commande publique :

- La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres dont le montant est compris entre les seuils applicables aux procédures adaptées (MAPA) et les seuils de procédure formalisée prévus par le droit de la commande publique ;

Considérant la consultation lancée le 29 juin 2026, sous forme de Marché à procédure adaptée (MAPA) pour l'attribution du lot 1 : Impression supports papier du marché public n° 2026-010COM - Impression, façonnage, conditionnement et livraison de divers supports avec une date limite de réception des offres fixée au 03 août 2026 à 13h ;

Vu le rapport d'analyse des offres présenté ce jour au Bureau communautaire ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

ATTRIBUE (A l'unanimité)

Le lot n°1 « Impression supports papier » du marché public n°2026-010COM – Impression, façonnage, conditionnement et livraison de divers supports, à la **SARL IMPRIMERIE BASTIAISE**, sise à 20600 BASTIA, pour un montant maximum de 15 000.00 € HT (montant DQE : 8 417.00 € HT) pour une période initiale de 12 mois ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché public correspondant, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget Principal, chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

LOUIS ROZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.